

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 MARS 2023 A 19H00

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le Conseil Municipal de Sainte-Genevieve-des-Bois, régulièrement convoqué le 16 mars 2023 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Mohammed ZAOUÏ, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Brahim OUAREM, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Eléonore MORENO, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, Norman PANTER, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Jérémy SIMON,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Nadia CARCASSET (pouvoir à Alice SEBBAG), Séverine BUSSON (pouvoir à Marc LE MEUR), Philippe DECOMBLE (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), Brigitte JAUNET (pouvoir à Danièle GARCIA), Isabelle QUESNEL (pouvoir à Naïma FERROUDJI), Marc ESNAULT (pouvoir à Marie-Christine CRIBIER), Franklin OBIANYOR (pouvoir à Jacques BOULANGER), Patricia BARTOLI (pouvoir à Laurence MOLINARI), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jocelyn MINATCHY (Pouvoir à Mohammed ZAOUÏ).

Absent Excusé :

Yassin LAMOUI, Thomas ZLOWODZKI, Jacques BENISTY, Mélanie SCHLATTER, Quentin CHOLLET, Thierry BESSE, Marie-Noëlle ROLLY.

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 22
représentés : 10
absents : 7

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur Marc LE MEUR est élu secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2023

Délibération n°23-23

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat Général

Affaire suivie par Claire PIERONI

COMPTE RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE AU CONSEIL DE SA DELEGATION DE POUVOIRS

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122.22 et L.2122.23,

VU la délibération n°14190 du 23 mai 2020 par laquelle l'assemblée délègue au maire ses attributions pour la durée de son mandat pour les matières mentionnées aux alinéas 1 à 26 inclus hormis les 17, 21, 25 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte au Conseil Municipal de ladite délégation, à savoir :

- N° 2023/33 Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un espace à la médiathèque Olivier Léonhardt avec Coeur Essonne Agglomération
- N° 2023/37 Avenant au contrat d'habitation précaire – 1 Ave Emile Zola
- N° 2023/38 Avenant au contrat d'habitation précaire - Logement 24 rue de l'Orangerie
- N° 2023/34 Contrat avec Pascal De Smet pour le bal du carnaval du 21 février 2023
- N° 2023/35 Contrat avec Fabrice Vecchione pour le bal du carnaval du 21 février 2023
- N° 2023/36 Contrat avec Marie Siozac pour le bal du carnaval du 21 février 2023
- N° 2023/10 Signature d'un contrat avec la société Staries Show
- N° 2023/62 Achat de places de cinéma
- N° 2023/7 Maintenance des logiciels Arpège - Acte modificatif n°4
- N° 2023/8 Maintenance des logiciels Arpège - Acte modificatif n°5
- N° 2023/9 Maintenance et assistance de gestion des installations sportives et des salles - Acte modificatif n°1
- N° 2023/11 Marché de curage des réseaux - Signature de l'acte modificatif n°3
- N° 2023/20 Contrat de service Payzen - modification de contrat n°1
- N° 2023/21 Renouvellement pour l'assistance et la maintenance du parc des serveurs informatiques

N° 2023/22	Prestation d'élagage, ramassage de feuilles et désherbage - signature du marché
N° 2023/24	Renouvellement maintenance des logiciels et outils Atal et E-Atal
N° 2023/32	Travaux de réhabilitation des gymnases R. Poulidor et R. Rolland - Modification de marché n°6
N° 2023/42	Fourniture de barquettes et de films alimentaires - Signature du marché
N° 2022/347	Travaux de desimpermeabilisation et végétalisation de la Place St Exupéry - Modification de marché n°1 lots 1 et 2
N° 2023/23	Convention avec la Compagnie « le quartet buccal » - Festival les petites formes
N° 2023/19	Contrat de prestation de services avec Sébastien ARCOS
N° 2023/13	Contrat de partenariat avec l'intervenant Gametine Evasion – 1 ^{er} février 2023
N° 2023/14	Contrat de partenariat avec l'intervenant Gametime Evasion – 15 février 2023
N° 2023/47	Convention avec la ville de Brétigny-sur-Orge - Frais des accueils périscolaires et classe de découverte pour un enfant en classe ULIS
N° 2023/15	Contrat avec Jérôme Picard - professeur de guitare
N° 2023/45	Contrat d'engagement avec Emilie Richard, Psychomotricienne
N° 2023/4	Convention de mise à disposition de l'auditorium avec le lycée Einstein
N° 2023/12	Convention de financement avec la SEAM
N° 2023/17	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne - Dispositif Projets Culturels
N° 2023/18	Avenant au contrat avec la compagnie Gommelette
N° 2023/39	Convention de partenariat avec Wit Joaillerie
N° 2023/40	Convention de partenariat avec Claire Girard - Projet « c'est trop bien »
N° 2023/41	Convention de partenariat avec l'association Les Concerts de Poche
N° 2023/46	Contrat avec Catherine Trufier - fête des mômes
N° 2023/16	Convention avec le CIG de Versailles relative aux missions du service de médecine préventive
N° 2023/25	Formation du personnel - Inter Meta
N° 2023/26	Formation du personnel - EFPR

- N° 2023/27 Formation du personnel - Sécurité Incendie IDF
- N° 2023/28 Formation du personnel - ICO
- N° 2023/29 Formation du personnel - Inetum
- N° 2023/30 Formation du personnel - CNFPT
- N° 2023/31 Formation du personnel - Amae Conseil
- N° 2023/44 Formation du personnel - Ris Formation

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Geneviève-Des-Bois
Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

